

Remise des trophées de la biodiversité

La Région récompense 7 projets



Remise des trophées de la biodiversité

Cérémonie de remise des trophées de la biodiversité : la Région récompense 7 projets éco-responsables

Vendredi 21 octobre, Agnès Langevine, vice-présidente en charge de la Transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets, a récompensé 7 porteurs de projets lors de la cérémonie de remise des trophées de la biodiversité qui avait lieu à la Cité de l'Economie et des Métiers de demain.

Cette nouvelle édition des Trophées de la biodiversité avait recueilli 81 candidatures.

Depuis 2018, la Région Occitanie organise les trophées de la biodiversité. Leur objectif ? Encourager et soutenir les acteurs socio-économiques locaux impliqués dans la préservation et la mise en valeur de la biodiversité dans leurs pratiques professionnelles. A l'occasion de la cérémonie organisée vendredi 22 octobre, 7 lauréats venus de toute l'Occitanie ont été distingués dans autant de catégories, et se sont vu remettre un trophée ainsi qu'un chèque de 3 000 €. Ils feront également l'objet d'une valorisation menée par la Région.

« Cette cérémonie est l'occasion de saluer tous ceux, associations, entreprises, acteurs institutionnels, qui ont fait le choix de s'inscrire dans la mutation énergétique et écologique que la Région encourage et accompagne depuis maintenant de nombreuses années. Notre région compte 45 % du territoire reconnu comme Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF). La préservation de la biodiversité, pour laquelle la Région porte un plan d'action ambitieux pour la reconquête de la biodiversité, est donc plus que jamais essentielle. Le nouveau modèle de société que la Région porte, notamment à travers l'adoption de son Pacte vert, se nourrit des initiatives portées par tous les acteurs du territoire. Ces trophées en sont la parfaite illustration », a notamment déclaré Agnès Langevine à l'occasion de cette cérémonie.

Focus sur le palmarès :

Catégorie « biomimétisme » :

Le prix est attribué à l'exploitation **Forêt de 2 mains, située à Saint-Perdoux dans le Lot**, pour son projet d'exploitation de production de fruits, légumes et plantes médicinales et aromatiques selon la technique de la « forêt jardin », inspirée du fonctionnement des forêts naturelles.

Catégorie « ingénierie écologique » :

Le prix est attribué à la société **Eco-Altitude, située à Arrens-Marsous dans les Hautes-Pyrénées**, pour ses actions de restauration de milieux (décharges, pistes de ski, friches industrielles, carrières exploitées, etc) par la technique de l'hydroensemencement de semences collectées localement, garantissant et préservant la diversité génétique de semences adaptées au territoire.

Catégorie « organisation » :

Le prix est attribué à **Promologis**, acteur majeur du logement social en **Occitanie** pour le développement de sa démarche interne impliquant l'ensemble des salariés sur la réalisation d'un inventaire de bonnes pratiques et la définition d'engagements fondamentaux visant à intégrer la biodiversité dans toutes les activités de l'entreprise.

Catégorie « développement de l'emploi » :

Le prix est attribué au **groupement Forestier de la Barbazanié situé à Fontrieu dans le Tarn**, pour la transformation de ses pratiques sylvicoles conciliant production de bois et protection de l'environnement, à l'aide d'un plan de gestion intégrant de bonnes pratiques écologiques (diagnostic biodiversité notamment).

Catégorie « implantation » :

Le prix est attribué à l'**entreprise cévenole de génie écologique Helice BTPEI à Pompignan dans le Gard**, qui depuis son installation en 2014, n'a eu de cesse de déployer des actions en faveur de la préservation de la biodiversité de la prise en compte de son environnement local dans l'ensemble de ses activités.

Catégorie « valorisation de la biodiversité » :

Le prix est attribué à la société **coopérative agricole Les maitres vigneron, à Cascastel dans l'Aude**, pour leurs réalisations diverses dans le domaine du tourisme durable, la sensibilisation à l'environnement, l'agro-écologie, mais également pour leurs actions de préservation et de sensibilisation collective à la biodiversité, notamment par la protection du lézard ocellé "Timon lepidus", présent sur la liste rouge des espèces menacées en France, permettant d'accélérer la modification des pratiques agricoles.

Catégorie « solutions en faveur de la biodiversité »

Le prix est attribué à la **SCOP Cohab, située à Cazoules dans les Pyrénées-Orientales**, qui œuvre pour favoriser la biodiversité en milieu urbain et permettre la cohabitation Homme faune sauvage. C'est dans cet esprit qu'elle a créé des dispositifs favorisant la biodiversité en milieux urbains, dont la production est locale, issue de filières durables, avec par exemple la réalisation de ponts aériens pour les écureuils roux (écuroducs), ou passages pour les hérissons dans les clôtures, ou encore de nichoirs et gîtes directement encastrés dans le bâti.